

# C . H . S . C . T

Mardi 18 février 2025

---

## Membres présents :

Le chef d'établissement, le proviseur-adjoint, la directrice administrative et financière, la directrice de l'école primaire

Représentants des parents d'élèves : Mme De Lobkowicz

Représentants des élèves : Brune Bonnardel, Nathanaël Prudhomme

Représentants du personnel : Mme Benoist, M. Rajade, M. Juan, M. De La Rocha

## Ordre du jour :

1. Plan Particulier de Mise en Sûreté 2025-2026
  2. Bilan des exercices du PPMS
  3. Bilan des exercices d'évacuation incendie
  4. Point sur les mesures de sécurité à l'entrée dans l'établissement
  5. Formation des personnels à l'hygiène et à la sécurité
  6. Prévention des risques professionnels et du harcèlement au travail
  7. Questions diverses et propositions
- 

Madame la proviseure remercie les membres présents et invite chacun à se présenter.

## 1- Plan Particulier de Mise en Sûreté 2023-2024

Le PPMS, dont le format est proposé par l'AEFE, décrit la conduite à tenir face à différents types de risques majeurs ou de menaces. Il est visé annuellement par le poste diplomatique.

L'établissement a l'obligation de réaliser deux exercices par an, dont un PPMS intrusion. Ce dernier a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2024. L'exercice PPMS tempête / orage violent de niveau orange s'est déroulé le 29 janvier 2025. Un 3<sup>e</sup> exercice PPMS intrusion est prévu au second semestre. Pour ce troisième exercice la date ne sera pas communiquée aux enseignants.

Quatre postures de mise en sûreté peuvent être requises selon les risques ou menaces : Évacuation, mise à l'abri simple, confinement/« mise à l'abri renforcée » ou « se cacher et se faire discret face à la menace ». Au Lycée Français de Prague, les risques majeurs identifiés peuvent être d'origine naturelle (tempête / orage violent) ou technologique (proximité d'une station-service) sans oublier la menace d'intrusion de personnes malveillantes ou attentats.

## 2 – Bilan des exercices du PPMS

Le bilan des exercices PPMS montre que les consignes ont bien été respectées et que ces exercices commencent à être bien rentrés dans les habitudes.

Lors de l'exercice PPMS intrusion, certaines portes n'ont pu être fermées à clé. Il est rappelé que la consigne stipule de « fermer la porte ou se barricader », cela peut être fait en plaçant des meubles lourds devant les portes. Le problème du dysfonctionnement des clés est connu et un changement de prestataire est en cours d'étude car le prestataire actuel est très difficile à joindre.

L'exercice de confinement face à un risque d'origine chimique est envisagé mais il nécessite cependant d'investir dans l'achat du matériel nécessaire pour un confinement (calfeutrer les fenêtres et portes) pour chaque classe. Il est estimé que dans le cas d'un risque chimique, l'établissement serait de toutes façons probablement évacué sur consigne de l'ambassade.

Mme Benoist précise que les portes des classes dans le bâtiment des maternelles ne sont pas dotées de film opaque sur les bordures vitrées. Ces dernières sont pour le moment rendues opaques par le collage de réalisations d'élèves. Madame la proviseure rappelle en effet que les jours sur les côtés des portes avaient été opacifiés dans les bâtiments V et G, mais certains films ont été abîmés. Il faut refaire un tour de tous les bâtiments et rectifier ce problème.

### **3 – Bilan des exercices d'évacuation incendie**

Mme De Lobkowicz remarque que les bilans pointent des zones dans lesquelles les alarmes sont inaudibles et s'interroge quant à la vérification des alarmes. Ces dernières sont testées hors temps scolaire. Madame la proviseure explique en effet que le système de sonorisation doit être complété car certaines zones ne sont pas couvertes par des haut-parleurs. Elle précise que ce problème ne concerne que les alertes pour le PPMS mais que l'alarme incendie, elle, est bien audible et déployée dans l'ensemble de l'établissement.

Une campagne d'actualisation des affichages comportant les consignes de sécurité est en cours dans toutes les classes.

### **4 - Point sur les mesures de sécurité à l'entrée dans l'établissement**

Les mesures de sécurité à l'entrée de l'établissement ont été renforcées en 2023 à la demande du poste diplomatique en raison du contexte international et des événements en France. Les personnels ont été dotés d'une carte d'entrée magnétique et les parents des élèves du primaire (ou toute personne identifiée sur EDUKA comme étant autorisée à amener ou récupérer l'enfant) ont une carte nominative leur permettant d'être identifiés et d'entrer dans l'établissement. Enfin, les consignes de sécurité à destination des gardiens ont été également réécrites pour plus de clarté.

Mme Benoist souligne que depuis ces mesures de sécurité renforcées, les enseignants du primaire n'ont plus à s'inquiéter de l'identité de la personne en charge de récupérer l'enfant à la sortie. Mme De Lobkowicz témoigne de l'excellent travail des gardiens et du fait que cela est rassurant pour les parents. La directrice du primaire regrette que quelques rares parents ne respectent pas ces mesures et persistent à refuser de montrer leur carte à l'entrée. Ils estiment sans doute être déjà connus des gardiens mais si un nouveau gardien arrive dans l'établissement, cela peut effectivement être problématique.

### **5 - Formation des personnels à l'hygiène et à la sécurité**

M. Juan est formateur de formateur pour le secourisme au niveau de la zone Europe Centrale et Orientale. Au LFP, Il forme chaque année tous les élèves de 2<sup>nd</sup>e au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1) et les élèves de 5<sup>e</sup> aux « Gestes Qui Sauvent ». Cette semaine deux personnels du LFP vont participer à une formation pour devenir formateur aux GQS. Ils pourraient ainsi seconder M. Juan auprès des 5<sup>eme</sup> ainsi qu'auprès d'autres personnels.

La directrice administrative et financière a reçu une proposition pour une formation à distance à la sécurité au travail, à l'évacuation incendie et aux gestes de premiers secours. Cette formation est proposée par la « préventiste » qui travaille au service du lycée pour le suivi du dispositif de prévention des incendies. M. Juan interroge la pertinence et l'efficacité des formations à distance du point de vue du secourisme, notamment si ces formations ne sont proposées qu'en tchèque.

Il est rappelé que le plan de formation de la zone a permis cette année une formation à la sécurité en escalade ainsi qu'à la gestion des équipements de protection. Trois professeurs d'EPS du LFP y ont participé.

## 6 - Prévention des risques professionnels et du harcèlement au travail

La prévention et la lutte contre le harcèlement au niveau des élèves est une priorité forte de l'établissement et une obligation selon le code de l'Éducation. Bien que le lycée jouisse d'un climat scolaire relativement serein, ce travail de prévention demeure une priorité les personnels se sont emparés.

Le programme « PHARe » se traduit par la présence d'une équipe ressource composée d'enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés ainsi que des personnels de vie scolaire, formée à la démarche de la préoccupation partagée. Cette année, des élèves du second degré ont également été formés pour être « ambassadeurs contre le harcèlement ». Une vidéo de sensibilisation est en cours de réalisation, sous la houlette de M. Jurion et Sandrine Vanesse. Enfin, les interventions sur ce thème réalisées en 6<sup>e</sup> ont pour projet d'être étendues au niveau CM2. Au Cycle 3, des élèves « médiateurs » seront également formés.

Mme Parry-Vrana, enseignante du 1<sup>er</sup> degré de l'équipe ressource, participe également au Groupe de Travail pHARe qui s'est déroulé la semaine dernière au lycée et qui a regroupé les collègues de plusieurs établissements de la zone.

## 7 - Questions diverses et propositions

M. Juan fait part de la présence d'élèves du primaire qui courent le long des bureaux du bâtiment administratif lors des récréations ou qui se « jettent » sur les vitres, interrogeant à la fois la sécurité des enfants et la nuisance des personnels. La directrice du primaire explique qu'il est rappelé quotidiennement aux élèves de ne pas courir dans cette zone ou d'utiliser les vitres comme un mur pour certains jeux. Des barrières ont été installées devant certains bureaux. Si les élèves de cycle 3 respectent bien ces consignes, il est cependant plus difficile pour les plus petits de les mettre en pratique : les barrières n'étant pas un obstacle pour eux et le « couloir » un véritable appel visuel pour courir. La configuration de la cour et la localisation des bureaux font en effet partie des problématiques soulevées depuis la réception des nouveaux bâtiments en 2022. Il y a là un véritable souci de conception qui n'est pas simple à résoudre.

Mme De Lobkowicz fait remonter une demande de certains parents concernant la sortie des élèves du primaire et l'attente des parents sous le préau : les parents ne pourraient-ils pas attendre dans la cour ? La directrice explique qu'une des mesures de sécurité renforcées demandées par l'Ambassade était de ne plus laisser entrer les parents (excepté ceux de la maternelle) dans l'établissement au moment de la sortie des classes. Cependant, au regard de l'étroitesse de la rue et du nombre important d'élèves sortant à 15h, l'entrée des parents d'élémentaire, sous présentation d'une carte permettant de les identifier et dans un espace délimité, a été accepté. Le préau représente donc une zone d'attente bien délimitée qu'il s'agit de respecter.

Les représentants d'élèves font remarquer que les distributeurs de gel hydro alcoolique ne sont pas tous rechargés et que le papier toilette peut parfois manquer en journée. Cette remarque a bien été prise en compte par madame la directrice administrative et financière qui transmettra les consignes en ce sens.

Secrétaire de séance : C. Raynal

Céline Allâtre - Provisure

